



BILAN D'ACTIVITÉ

DU

**CONSEIL DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

EXERCICE 2015

Assemblée plénière du 18 mai 2016

SOMMAIRE

Pages

Introduction

4

Activité des instances du CCEE

1. Les saisines

1.1 Les saisines obligatoires	7
1.2 Les saisines spécifiques	
1.2.1 Le programme opérationnel FEDER 2014-2020	7
1.2.2 Le rapport d'informations sur l'action de la Région Réunion en matière de coopération régionale et d'action internationale	7
1.2.3 Le programme opérationnel FSE 2014-2020	7
1.2.4 Le programme pluriannuel de l'énergie	8
1.2.5 La situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'exercice 2014	8
1.2.6 Réflexions et contribution du CCEE autour de l'égalité réelle pour La Réunion	8

2. Les auto saisines (réflexions et actions des instances)

2.1 Commission 1 « Vivre ensemble »

« Culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique »

2.1.1 La situation des arts plastiques à La Réunion	9
2.1.2 La Synthèse sur « les arts plastiques à La Réunion : éléments de connaissances et d'informations »	9
2.1.3 Le concours littéraire LanKRéol (édition 2015)	10
2.1.4 La graphie créole	11
2.1.5 Culture et tourisme	11
2.1.6 Politique culturelle régionale à La Réunion – prospectives	12

2.2 Commission 2 « Égalité des chances »

« Enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage »

2.2.1 Avis sur le Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2015-2020	12
2.2.2 Dossier « Développement du langage »	12
2.2.3 Réunions d'information et d'échanges :	
2.2.3.1 Étude et assistance à maîtrise d'ouvrage de la Région dans le domaine de la LCI	13
2.2.3.2 3 ^{ème} volet du cycle d'échanges avec l'Université de La Réunion	13

2.3 Commission 3 « Cohésion sociale »

« Éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation »

2.3.1 Poursuite de la démarche partenariale avec le CESER sur la thématique de l'Éducation populaire	14
2.3.2 Préparation et organisation du colloque inter-CCEE 2015 dédié à l'Éducation populaire	14
2.3.3 Poursuite des travaux visant à la réalisation d'une veille sur la structuration et la gouvernance du sport à La Réunion	15

2.4	Commission 4 « Développement territorial » « Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme »	
	Continuité de l'étude sur la thématique « Culture et tourisme » en partenariat avec la commission 1 « Vivre ensemble »	15
2.5	Commission 5 « Cadre de vie » « Environnement, biodiversité, patrimoine naturel, recherche »	
2.5.1	Les emplois verts	17
2.5.2	Saisine sur le SDAGE	17
2.5.3	Manifestation EEDD	17
2.6	Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes »	17
2.7	Groupe ad hoc « Audiovisuel et communication »	17
3.	Les missions	
3.1	<i>Conférence permanente annuelle des présidents des CCEE</i>	
	<i>des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte</i>	18
3.2	<i>XIII^{èmes} Rencontres de la FRAAP Colloque inter-CCEE 2014</i>	18
3.3	<i>XXVI^{èmes} Rencontres interrégionales des langues et cultures</i>	19
5.	Les représentations extérieures du CCEE	21
Annexes		
	Annexe n° 1 : Budget du CCEE pour l'exercice 2015	26
	Annexe n° 2 : Liste du matériel acquis en 2015	27
	Annexe n° 3 : Liste des instances de travail et leur composition	28
	Annexe n° 4 : Résolution de l'Étang-Salé lors du colloque inter-CCEE	29
	Annexe n° 5 : Programme du colloque inter-CCEE	31
	Table des sigles	32

INTRODUCTION

Le présent rapport relate l'activité du CCEE pour l'exercice 2015. Celle-ci a été soutenue si l'on prend en considération les éléments suivants :

1) Le taux global de réalisation budgétaire en 2015

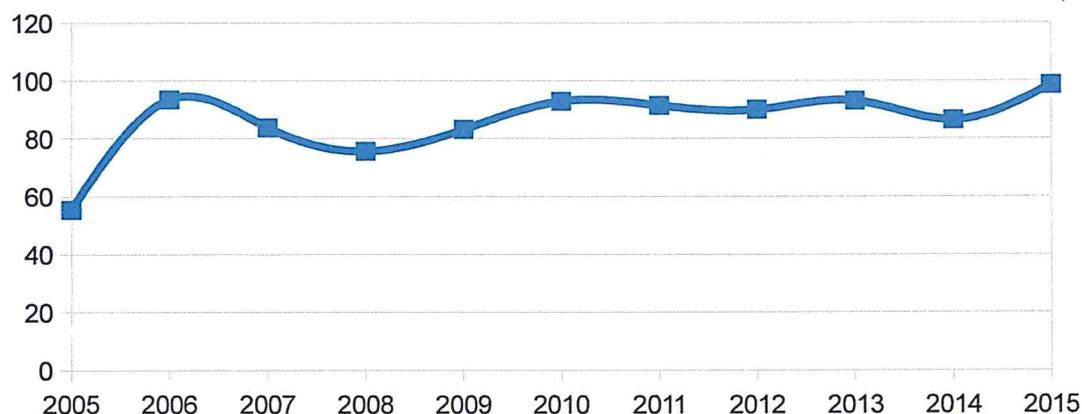
Il a été de l'ordre de 98,52 % sur onze mois d'activités réelles en raison de l'arrêt des différentes tâches comptables le 10 décembre 2015.

Pour rappel, les taux des années précédentes étaient de :

- 86,49 % en 2014 ;
- 93,04 % en 2013 ;
- 90,00 % en 2012 ;
- 91,45 % en 2011 ;
- 92,82 % en 2010.

Le graphique suivant montre son évolution depuis 2005 :

Évolution des taux globaux de réalisation budgétaire
du CCEE de 2005 à 2015

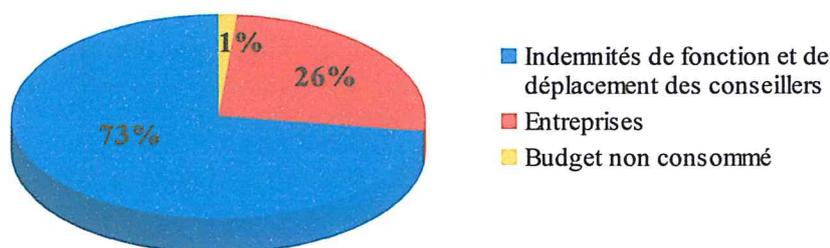


Ce budget du Conseil qui était de l'ordre de 742 900 euros (cf. annexe 1) a été dépensé de la manière suivante :

- 72,60 % (soit 539 345 euros) ont servi au paiement des indemnités des conseillers ;
- 25,92 % (soit 192 555 euros) ont été dépensés en direction de partenaires économiques divers dont 0,84 % (soit 1617 euros) en section investissement pour l'acquisition de matériel (cf. annexe 2) et 25,08 % (soit 190 938 euros) en section fonctionnement ;
- 1,48 % des crédits affectés au budget du CCEE pour l'exercice 2015 n'a pas été consommé.

En annexe 2 le tableau des acquisitions en 2015

Budget du CCEE Répartition des dépenses en 2015



2/ Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2015 par les différentes instances du CCEE (cf. composition des instances en annexe 3).

Le tableau ci-joint illustre l'activité du CCEE pour 2015 avec **134 réunions statutaires** (Assemblées plénières, Bureau, Bureau restreint, commissions, groupes ad hoc) qui ont été organisées au cours de l'année 2015 avec un taux de présence moyen de 63 % sur la période. Pour rappel, ce taux était de l'ordre de 73 % en 2014 et 2013, de 66 % en 2012 et de 80 % en 2011.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Assemblée plénière		1				1						1	3
Bureau	1	2	2	3	1	3	3		2	2	2	1	22
Bureau restreint									1				1
Bureau élargi								1					1
Commission 1 "Vivre ensemble"	1	2	1	1	2	2	3	2	2	1	2	3	22
Commission 1 "Vivre ensemble" élargie			1	1	1								3
Commission 2 "Égalité des chances"		1	2	2	1	2	2	1	2	2	1	1	17
Commission 2 "Égalité des chances" élargie	1	1			2								4
Commission 3 "Cohésion sociale"			1	4		1	1	1	2	2	1	1	14
Commission 3 "Cohésion sociale" élargie	1	3	4	3	1	1							13
Commission 4 "Développement territorial"						1						1	2
Commission 4 "Développement territorial" élargie à la commission 1 « Vivre ensemble »		2	1	1	1		1		3	1	1		11
Commission 5 "Cadre de vie"	1		1	1		1	1	1	3	1			10
Commission 5 "Cadre de vie" élargie		1	1		1		1				4	1	9
Groupe ad hoc "Affaires financières et européennes"						2							2
TOTAUX	5	13	14	16	10	14	12	6	15	9	11	9	134
Représentations extérieures	5	6	3	16	15	20	4	8	11	8	8	1	105

Le détail des groupes de travail, de projet et les réunions de travail diverses, est présenté dans le tableau suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Groupe de travail "Éducation populaire CCEE/CESER"										1	1		2
Groupes de projet "LanKRéol"		2		2			1		1	1			7
Groupe de travail "Égalité réelle à La Réunion"							1	1					2
Groupe de travail "Culture et tourisme"	1									1		1	3
Groupe de travail "Développement du langage"											1		1
Groupe de travail "Arts plastiques"		1	1	1	1	1	1	2		1			9
Groupe de travail "EEDD"										2	3	2	7
Groupe de travail "Réflexions sur les réparations des conséquences de l'esclavage"					2	1	1	1				1	6
Réunions de travail diverses		4	1	2	1	1	1	1	2			2	15
TOTAUX	1	7	2	5	4	3	5	5	3	5	4	6	50

3/ Le personnel administratif

Au niveau de son personnel, le CCEE a accueilli et suivi en 2015 un nouvel apprenti qui prépare un BTS « Communication » à la Chambre de commerce et de l'industrie. Outre une sensibilisation aux actions de communication du Conseil, cet apprenti s'est attaché essentiellement à constituer la bibliothèque virtuelle en complétant le fonds documentaire du Conseil.

Le CCEE a également accueilli une stagiaire qui était inscrite en Master tourisme à l'Université de La Réunion et qui durant son stage, a mené des recherches sur la question culture et tourisme traitée en commission 1 « Vivre ensemble » et commission 4 « Développement territorial ».

ACTIVITÉ DES INSTANCES DU CCEE

1 . LES SAISINES

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'assemblée.

1.1 Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activité de la Région pour l'exercice 2014 ;
- compte administratif du Conseil régional pour l'exercice 2014 ;
- projet de décision modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2015.

1.2 Les saisines spécifiques

Nombreuses et variées, en 2015, les saisines spécifiques ont concerné tant la question des fonds européens (FEDER et FSE), que l'action de la Région Réunion en matière de coopération régionale ou encore la programmation pluriannuelle de l'énergie et la situation de la Région en matière de développement durable.

Tous nos avis et toutes nos contributions sont téléchargeables sur le site internet du CCEE : www.ccee.re.

1.2.1 Le programme opérationnel FEDER 2014-2020

L'avis du Conseil formulé lors de cette saisine fait référence à quatre guichets uniques en lien avec ces compétences ; à savoir l'environnement, le développement durable et l'énergie, le tourisme, la recherche - le développement technologique et l'innovation et enfin l'investissement en matière d'éducation, de formation et d'inclusion sociale.

Au-delà des préconisations évoquées dans son avis, le CCEE a insisté également sur la nécessité de mise en œuvre de cellules d'accompagnement pour les entreprises et autres structures qui n'ont pas toujours la culture administrative pour bénéficier des fonds européens auxquels elles peuvent prétendre.

1.2.2 Le rapport d'information sur l'action de la Région Réunion en matière de coopération régionale et d'action internationale

Saisi pour avis sur l'action de la Région Réunion en matière de coopération régionale et d'action internationales, le CCEE prend acte de la volonté de la Région de s'engager dans le développement d'une politique en matière de coopération régionale et d'actions internationales, qui concourt – dans un contexte socio-politique parfois difficile – à améliorer l'intégration de La Réunion dans son environnement régional et international.

Aussi préconise-t-il surtout une coopération mise en œuvre par les associations qui demeure un atout majeur pour enrichir les liens avec les pays et fonder des partenariats durables.

1.2.3 Le programme opérationnel FSE 2014-2020

Dans son avis sur cette saisine, le CCEE a notamment noté l'impossibilité d'établir une mise en perspective entre les programmes opérationnels FSE 2007-2013 et ceux de 2014-2020 tant la démarche utilisée a entraîné une refonte totale des fiches actions.

Cependant le Conseil a salué la clarté, dans le cadre de ce programme, d'œuvrer à l'inclusion sociale notamment avec des mesures visant à :

- la mise en œuvre avec d'objectifs répondant aux conditions « environnementales » qui permettent l'accès à l'emploi ;
- la lutte contre l'illettrisme.

Par ailleurs, le CCEE a déploré l'absence d'un volet culturel dans les différentes fiches actions élaborées dans le cadre du fonds social européen.

1.2.4 Le programme pluriannuel de l'énergie

Sollicité par la Direction de l'équipement, de l'aménagement et du logement sur l'élaboration de la programmation pluriannuelle de l'énergie s'inscrivant dans le cadre du projet de loi sur la transition énergétique pour une croissance verte, le CCEE a articulé son avis autour de cinq enjeux principaux, à savoir :

- l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2020 ;
- l'intégration et le développement des énergies renouvelables dans le système électrique ;
- l'amélioration au niveau de qualité de fournitures et de sécurité du système électrique ;
- l'amélioration de l'offre de transport ;
- le volet social.

Il conclut enfin qu'une efficacité énergétique réussie avec une maturité des technologies devraient offrir des opportunités pour répondre aux enjeux actuels dans le secteur électrique réunionnais.

1.2.5 La situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'exercice 2014

Saisi pour avis sur le rapport portant sur la situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'exercice 2014, le Conseil est surtout intervenu sur trois axes ; à savoir :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité des territoires.

Le CCEE a notamment insisté pour que le Conseil régional intègre davantage encore la démarche de développement durable comme étant une démarche ascendante favorisant une participation active des intéressés aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques.

1.2.6 Réflexions et contribution du CCEE autour de l'égalité réelle pour La Réunion

Le Conseil a rencontré en septembre 2015, et à sa demande, madame Ericka BAREIGTS, en tant que députée de la première circonscription de La Réunion, pour échanger sur la question de l'égalité réelle.

Étant force de propositions de la société civile organisée, le CCEE a rédigé une contribution sur cette question et s'articulant autour d'une approche globale et de propositions sectorielles. En termes d'approche globale, le CCEE a souhaité d'abord définir le concept d'égalité réelle qui demeure complexe et insisté sur la nécessité de disposer d'un indicateur qui permettra de mesurer les niveaux d'égalité.

S'agissant des propositions sectorielles, le CCEE a évoqué quelques pistes d'actions dans des secteurs comme ceux de la continuité territoriale, de la culture, de l'éducation, du sport, de la recherche, de l'environnement...

2 . LES AUTO-SAISINES (réflexions et actions des instances)

2.1 Commission 1 « Vivre ensemble »

« Culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique »

2.1.1 « La situation des arts plastiques à La Réunion »

Afin de mieux cerner la situation des arts plastiques à La Réunion, et dans la continuité des travaux menés par la commission, il a été mis en place un atelier de travail permettant aux artistes-plasticiciens de se réunir et d'envisager une possible structuration de leur secteur d'activité. À travers ce travail de « Vivre ensemble », le CCEE se positionne comme « incubateur » au service d'une possible structuration du secteur des arts plastiques à La Réunion en favorisant notamment des logiques de mise en réseau.

Au cours de l'année 2015, cet atelier a donné lieu à huit séances de travail, qui ont porté sur les points suivants :

- artistes-plasticiciens et associations : comment et quand échanger ? pour quels objectifs ? avec quels outils ?
- structuration du secteur des arts plastiques : sur quelles valeurs et pour atteindre quels objectifs ?
- réflexion et débat sur l'élaboration d'une charte prenant en compte les questions suivantes : qu'est-ce qui nous définit ? qu'est-ce que l'on défend ? avec quel(s) moyen(s) ? quels sont les critères d'adhésion à notre démarche ?
- rencontre avec des représentants de la Fédération des lieux de spectacle vivant à La Réunion :
 - témoignage sur la mise en place d'une fédération et de son fonctionnement ;
 - information sur les rencontres professionnelles autour de « la place de la culture dans la réforme territoriale des lois MAPTAM et NOTRe ».
- participation au séminaire organisé le lundi 21 et mardi 22 juin au Centre dramatique de l'océan Indien par la Fédération des lieux de spectacle vivant de La Réunion portant sur : « la place de la culture dans la réforme territoriale des lois MAPTAM et NOTRe ».

À l'issue des huit séances, les artistes-plasticiciens qui ont participé et contribué à l'avancée des échanges, sont unanimes quant à une nécessaire poursuite des travaux en 2016 afin de tendre vers une structuration du secteur des arts plastiques.

2.1.2 La Synthèse sur « les arts plastiques à La Réunion : éléments de connaissances et d'informations »

Depuis 2012, le CCEE a entrepris de réaliser un état de la situation des arts plastiques et des artistes-plasticiciens sur le territoire réunionnais. C'est par le biais de réunions mensuelles, de l'organisation des rencontres thématiques autour de problématiques en lien avec les arts plastiques, ainsi que des entretiens avec les acteurs institutionnels, associatifs et des artistes-plasticiciens, afin de recueillir leur témoignage, que la commission a décidé d'en faire une synthèse.

Ce support est conçu à partir d'un important corpus de documents, rapports, actes de colloques, études, qui à des degrés différents, font référence aux arts plastiques à La Réunion. Au regard de ces éléments contextuels, l'objectif du CCEE à travers la rédaction de ce rapport est :

- dans un premier temps, de synthétiser et de structurer toutes les données et informations extraites du corpus de documents archivés depuis 1982 en lien avec les arts plastiques.

Ces données sont ensuite complétées par les travaux effectués par la commission « Vivre ensemble » de 2012 à juin 2015 auprès des acteurs institutionnels et associatifs et des références bibliographiques en lien avec le domaine des arts plastiques ;

- dans un second temps, de repérer les principaux freins au développement des arts plastiques et ainsi que de proposer des pistes de réflexions et des préconisations propres à favoriser un nouvel essor.

Cette synthèse est organisée en cinq parties qui sont les suivantes :

- en ouverture des éléments d'informations institutionnelles et associatifs non-exhaustifs dans le champ spécifique des arts plastiques ;
- un deuxième chapitre permet d'appréhender la situation des arts plastiques à La Réunion avec notamment des informations sur les critères définissant un artiste-plasticien professionnel ;
- une troisième partie est consacrée à l'artiste-plasticien à La Réunion : il est notamment question de son statut (amateur-professionnel) et de sa difficulté à trouver sa place et à développer sa pratique artistique. Plusieurs freins peuvent justifier ce fait et trouver leurs origines dans la reconnaissance ou pas de ses œuvres et l'insularité qui l'éloigne d'une visibilité au national et à l'international ;
- le quatrième chapitre constitue une synthèse traitant des éléments relatifs à l'enseignement et à la formation des arts plastiques ;
- et enfin une cinquième et dernière partie repère les principaux freins au développement de ce secteur et les préconisations propres à favoriser son nouvel essor.

2.1.3 Le concours littéraire LanKRéol (édition 2015)

Le concours s'inscrit dans une logique de dynamisation de l'écriture en créole réunionnais. L'ouverture du concours à l'art dramatique s'est faite à partir d'une volonté de la commission et du groupe de travail de toucher le plus grand nombre d'écrivains.

Il est à noter une forte participation en 2015, avec 47 manuscrits dont 21 nouvelles & contes, 25 fonnkèr & slam et 1 pièce de théâtre.

La remise du « Pri LanKRéol 2015 » s'est déroulée le samedi 17 octobre 2015 à Kaz Kabar à Saint-Paul, en présence de représentants des organisateurs du concours : le CCEE, l'UDIR, la Ligue de l'enseignement-Fédération de La Réunion, le Conseil régional, les membres du jury et pas moins de 150 participants. À cette occasion, les artistes Danyel WARO et Julien COURTOIS ont honoré de leur présence l'animation de la manifestation. Des lectures ont permis de présenter les œuvres et auteurs distingués :

■ Catégorie « Fonnkèr & Slam »

Prix LanKRéol 2015 : « Sanblani » de Mathieu TAVERNIER
Konpliman : « Mi kri pa pitié » de Marie-Yvone ITARRE FURIA
Koudpous : « Ti fanm » de Karl RAMASSAMY
Koudkèr : « Kongnman d'kèr » de Aurélie PATCHÉAPIN

■ Catégorie « Nouvelles & Contes »

Prix LanKRéol 2015 : « Inourné déor » de Céline HUET
Konpliman : « Lot bor » de Jean-Bernard MANGUÉ

2.1.4 La graphie créole

Sous la direction de Roger RAMCHETTY, a été mis en place le 28 février 2012 un « Comité de pilotage pour l'écriture du créole réunionnais », regroupant une douzaine de personnes soucieuses de l'avenir de l'écriture de la langue créole.

Une série d'auditions d'une quarantaine de personnes ressources, utilisant les différentes graphies existantes (écriture étymologique, grafi 77, grafi 83, grafi 2001 ou Tangol), a permis d'avoir leurs points de vue sur l'écriture et leurs attentes sur ce sujet.

De plus, en avril-mai 2013 se sont déroulées des séances publiques, sur des questions sensibles, de manière à recueillir l'avis des personnes intéressées par la question.

Dans la continuité des auditions et travaux du comité de pilotage en juillet 2014, deux enquêtes en ligne ont été mises en place. Le travail réalisé au préalable par le groupe de travail s'est décomposé comme suit :

- réalisation d'une liste de mots qui sera ensuite soumise aux internautes par le biais d'une première enquête ;
- validation de la forme de la première enquête ;
- choix du texte qui sera soumis aux internautes par le biais de la seconde enquête ;
- validation de la forme de la seconde enquête.

■ **La première enquête**, ouverte au public du 22 novembre 2014 au 7 mars 2015, propose aux internautes un QCM composé d'une liste de 52 mots en créole réunionnais, avec le choix « autre » les laissant ainsi suggérer une graphie, qui fera par la suite l'objet d'une analyse par le groupe de travail.

À l'issue de cette première enquête, 55 réponses ont été récoltées, avec des propositions de graphies différentes des listes initiales.

■ **La seconde enquête**, ouverte au public du 8 juin au 31 août 2015, a pour particularité de laisser libre choix aux internautes d'émettre leur proposition, par le biais de la réécriture du texte selon leur gré, mais également de laisser des commentaires, expliquant leur démarches et points de vue.

Le but recherché étant alors de donner à ceux qui répondent l'occasion d'expliquer la cohérence de leur graphie. Pas moins de 238 participants se sont prêtés au jeu d'écriture en créole réunionnais.

Par ailleurs, des travaux ont été également réalisés à partir de sondages pour Lofis la lang kréol La Réunion, de même que des séances plénières et des auditions par le CCEE ou encore des enquêtes faites par IPSOS et des recherches universitaires menées sur la publicité et les SMS.

Avec ces éléments divers, variés et importants en nombre, le CCEE qui travaille avec l'Université de La Réunion et Lofis la lang kréol La Réunion sur le sujet, dispose ainsi de certaines informations pour dégager des préconisations sur la Grafi Kréol.

2.1.5 Culture et tourisme

Dans le cadre du groupe de travail mis en place au CCEE, la commission 1 « Vivre ensemble » travaille en collaboration avec la commission 4 « Développement territorial » sur la thématique (cf. le paragraphe « commission 4 « Développement territorial »).

2.1.6 Politique culturelle régionale à La Réunion - perspectives

C'est suite à l'adoption du projet de loi « NOTRe » le 7 août 2015, suggérant notamment que la Région soit chef de file en matière de culture à compter du 1 janvier 2016, que la commission 1 « Vivre ensemble » a donc décidé de se réunir afin de faire la rétrospective de la politique culturelle régionale à La Réunion ces dix dernières années.

L'objectif de ce travail est de proposer à la nouvelle mandature de la Région Réunion les axes majeurs du champ culturel sur lesquels il serait bon de travailler, tenant compte :

- des compétences de la Région pour le champ « Culture » ;
- des textes de loi relatif aux compétences de la collectivité ;
- des extraits d'article de presse ;
- de la compilation des avis émis par la commission 1 « Vivre ensemble » sur les documents budgétaires de la Région Réunion de 2004 à 2014.

2.2 Commission 2 « Égalité des chances »

« Enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage »

Outre ses avis élaborés dans le cadre des saisines budgétaires du Conseil régional, l'activité de la commission en 2015 s'est articulée autour des travaux suivants :

2.2.1 Avis sur le Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2015-2020

La collectivité régionale a consulté le CCEE sur son nouveau SRFSS 2015-2020. L'avis, élaboré dans le cadre de la commission après une présentation de l'Arvise, a été adopté en Bureau, le 3 juin 2015.

2.2.2 Dossier « Développement du langage »

Dans la continuité de ses travaux antérieurs, la commission a souhaité capitaliser et compléter les données collectées dans la perspective d'une note sur l'importance d'une démarche d'intervention précoce en matière de langage auprès des tout-petits.

Plusieurs rencontres ont ainsi été organisées de mars à décembre, dans le but de :

- appréhender les actions menées localement, autour du langage, par des professionnels de la petite enfance et de la lecture publique ;
- cerner le rôle des acteurs institutionnels en matière de petite enfance, de soutien à la parentalité et de prévention de l'illettrisme ;
- sensibiliser d'ores et déjà ces acteurs à la mise en place d'actions précoces en matière de langage, en amont de l'entrée à l'école maternelle afin de contribuer à la réussite scolaire et prévenir l'illettrisme.

Elles ont permis de découvrir des actions ou dispositifs suivants :

- les séances « bébé(s) lecteur(s) » de la bibliothèque intercommunale Alain Lorraine et de la médiathèque Benoîte Boulard ;
- une expérimentation du dispositif et des outils « parler bambin » par l'association Baby d'île ainsi qu'une action de sensibilisation des animatrices d'un jardin d'enfants de la Rivière des Pluies ;
- les activités du LAEP Fée Mazine et le projet d'ouverture d'un LAEP à Beauséjour.

La commission a tenu également à échanger avec les partenaires suivants :

- la Caisse d'allocation familiale de La Réunion à propos du schéma départemental de service aux familles 2014-2017 ;
- le chargé de mission régional de l'ANLCI afin d'avoir un point d'étape du Plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme,
- le Conseil départemental à propos de ses actions éducatives et préventives en matière de petite enfance et de soutien à la parentalité.

La tenue du colloque inter-CCEE sur l'éducation populaire, en mai 2015, a été par ailleurs l'occasion de réunir à nouveau institutionnels et professionnels dans le cadre d'un débat intitulé « Converser avec bébé, un impératif d'éducation ! ». Il s'agissait de renouveler l'opération de sensibilisation de 2013 en faisant partager à des professionnels d'horizons divers quelques-unes des expériences qui favorisent l'éveil langagier des tout-petits (« bébés lecteurs », dispositif « classe passerelle », adaptation de l'outil « parler bambin » pour des crèches). Cet atelier avait aussi pour but d'échanger sur le développement de telles actions sur le territoire réunionnais, ensemble et de manière coordonnée.

2.2.3 Réunions d'information et d'échanges

2.2.3.1 Étude et assistance à maîtrise d'ouvrage de la Région dans le domaine de la LCI

En début d'année 2015, la commission réunie en séance élargie, a bénéficié d'une restitution de l'étude relative à la mise en œuvre de pistes d'optimisation de la participation des adultes illettrés aux ateliers de formation. Les résultats de cette étude confiée au cabinet Pollen ont été présentés par Raoul LUCAS, en présence de Valérie BÉNARD, vice-présidente en charge de la lutte contre l'illettrisme et de l'économie sociale et solidaire.

La collectivité ayant décidé de poursuivre cette étude par le lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage assurée par le même cabinet, le bilan de cette opération a été présenté conjointement aux deux conseils consultatifs, le 1^{er} juillet 2015.

2.2.3.2 3^{ème} volet du cycle d'échanges avec l'Université de La Réunion

Dans le prolongement des présentations de 2013¹ et 2014², une nouvelle réunion d'information et d'échange avec Cathy POMART, vice-présidente en charge de la formation et de la vie universitaire a été organisée le 11 février 2015. Son intervention a porté sur trois points :

- l'architecture des domaines de formation (accréditation 2015-2019) ;
- l'accueil des bacheliers professionnels et technologiques dans un cursus d'enseignement supérieur ;
- la concrétisation du continuum BAC-3 / BAC+3 : passerelles BTS et CPGE / Université.

Cette rencontre a été aussi l'occasion d'échanger sur les dispositifs d'aide et d'orientation mis en place par l'établissement universitaire pour la réussite de ses étudiants, notamment le projet de CPESIP reconfiguré. Sur la base des informations recueillies, le Conseil a adressé au président de Région un courrier l'invitant à soutenir le nouveau projet pour sa mise en place à la rentrée universitaire 2015-2016.

¹ Les nouveaux cadres juridiques posés par les lois sur l'ESR et sur la refondation de l'École de la République

² L'offre de formation 2015-2019

2.3 Commission 3 « Cohésion sociale »

« Éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation »

En 2015, la commission 3 « Cohésion sociale », s'est attachée à mettre en œuvre les réflexions et actions suivantes :

2.3.1 *Poursuite de la démarche partenariale avec le CESER sur la thématique de l'Éducation populaire*

Dans la continuité de la démarche partenariale initiée en 2014 entre les deux conseils consultatifs, qui, pour rappel, avait abouti au lancement d'un appel public en faveur de la défense de l'Éducation populaire et conformément à la stratégie définie pour 2015, le CCEE et le CESER ont procédé à une série de rencontres conjointes avec les principales instances décisionnelles locales.

L'objet de ces rencontres était de pouvoir présenter à ces interlocuteurs la réflexion commune développée sur l'Éducation populaire, mais également de les convaincre sur l'urgence à la prendre en considération comme un vecteur essentiel de développement humain et la nécessité d'agir à travers cet outil. La déclinaison de la charte d'engagements réciproques signée en 2014 entre l'État, le mouvement associatif et les collectivités territoriales et restée sans effet depuis, a également été abordée dans le cadre de ces discussions.

Le CCEE et le CESER ont pu rencontrer les institutions suivantes :

- ✓ le 9/02/15 : **Université de La Réunion** (Cathy POMART – Vice-présidente en charge de la formation et de la vie universitaire) ;
- ✓ le 05/03/15 : **Conseil général de La Réunion** (David BIALECKI – DGA Éducation, Josselyne CATAYE-ARAYE – Direction famille & enfance, Denis PAYET – Direction Éducation et Jimmy MDOIHOMA – Direction mobilité, coopération et jeunesse) ;
- ✓ le 16/04/2015 : **Rectorat de La Réunion** (Erwan PAULARD – Secrétaire général adjoint en charge des partenariats, Brigitte BERTIL – Inspectrice d'académie) ;
- ✓ le 25/06/15 : **Préfecture de La Réunion** (Dominique SORAIN – Préfet, Rémy DARROUX – Sous-préfet à la cohésion sociale, Julie BOUAZIZ – directrice de cabinet).

Par ailleurs, même s'il n'y a pas eu de retour officiel à la demande d'audience auprès du Conseil régional, la commission 3 « Cohésion sociale » du CCEE a été sollicitée en vue d'un échange, par monsieur Jean-Luc JULIE, rattaché au cabinet de la présidence de Région et nommé de manière spécifique, sur la question de l'Éducation populaire. Lors de cette rencontre (23/11/15), ce dernier a été sensibilisé sur la démarche des deux conseils consultatifs ainsi que sur la question de la charte.

2.3.2 *Préparation et organisation du colloque inter-CCEE 2015 dédié à l'Éducation populaire*

Entamée au dernier trimestre 2014, la préparation du colloque inter-CCEE 2015 consacré au thème de l'Éducation populaire et dont l'organisation revenait au CCEE de La Réunion, s'est poursuivie de manière intensive jusqu'au mois de juin. L'activité de la commission a d'ailleurs presque exclusivement été consacrée à ces travaux préparatoires, au cours du premier semestre. Ceci est notamment dû au fait que sur le plan méthodologique, considérant que la thématique du colloque constituait un des axes de réflexion prioritaires de la commission 3 « Cohésion sociale », il avait été décidé en Bureau de lui confier le suivi des travaux, en lieu et place du comité de pilotage, traditionnellement mis en place pour ce genre d'événement.

Néanmoins, afin de permettre aux membres des autres commissions de s'impliquer dans l'organisation de ce colloque, les réunions de la commission 3 « Cohésion sociale » se sont tenues sur la base d'une « commission 3 élargie ». Suivant un rythme hebdomadaire, ces séances préparatoires se sont échelonnées du mois de janvier à la mi-juin. Elles ont notamment permis de définir le lieu et les dates, le titre, le format de la manifestation, la grille de programmation, l'argumentaire du colloque, les personnes ressources à convier, le contenu des ateliers et des séances plénières, le type d'animation...

Le colloque inter-CCEE 2015 « Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social ! » organisé par le CCEE de La Réunion, en partenariat avec la commune de l'Étang-Salé et le Conseil régional, s'est tenu du 26 au 28 mai dans les locaux de l'hôtel FLORALYS, avec une séance d'ouverture au « Théâtre des Sables ».

Cette manifestation à laquelle ont été conviés en qualité de personnes ressources, messieurs **Christian MAUREL** (Sociologue et Philosophe) et **Nicolas SADOUL** (secrétaire national de la Ligue de l'enseignement), experts de l'Éducation populaire reconnus au niveau national, était organisée autour de débats, ateliers, tribunes et d'une table-ronde (plus de 15 séquences au total, cf. planning en annexe) et a réuni plus de 700 participants sur les trois journées.

Outre les présidents des cinq CCEE (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion), la séance d'ouverture s'est déroulée en présence du président du CESER, du maire de l'Étang-Salé, des représentants du Conseil régional et du Conseil départemental ainsi que du Sous-préfet de Saint-Pierre.

De l'avis unanime des participants, les échanges au sein du colloque ont été riches et constructifs. Ils ont en effet permis une réelle prise de conscience sur la diversité des champs couverts par l'Éducation populaire et de l'importance d'y avoir recours dans le développement de nos sociétés.

À l'issue de ce colloque une résolution a été proposée et approuvée à l'unanimité par l'ensemble des CCEE afin de poser les fondations d'une nouvelle société (cf. annexe « Résolution de l'Étang-Salé »).

Ce colloque aura donc eu le mérite d'atteindre l'objectif que ses promoteurs s'étaient fixé lors de son organisation, à savoir : poser les fondations d'une nouvelle Éducation populaire, plus en phase avec notre société mais plus que jamais axée sur l'émancipation des hommes et des femmes de nos territoires.

2.3.3 Poursuite des travaux visant à la réalisation d'une veille sur la structuration et la gouvernance du sport à La Réunion

Le groupe de travail en charge de cette thématique a poursuivi en 2015, sa collecte de données ciblées, portant sur les subventions attribuées aux ligues, comités, associations et clubs sportifs depuis 2010, en matière d'investissement, de fonctionnement et de formation. Cette démarche est effectuée auprès du Conseil général, du CNDS et du Conseil régional.

2.4 Commission 4 « Développement territorial »

« Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme »

En 2015, la commission 4 « Développement territorial », a consacré la majeure partie de son activité à la continuité de l'étude « Culture et tourisme », initiée au dernier trimestre 2014.

Pour rappel, la commission a souhaité approfondir la réflexion concernant une des quatre propositions ciblées contenues dans le rapport du CCEE sur le tourisme (2013) et relative à la place des Réunionnais dans la stratégie touristique. Plus précisément, la démarche mise en œuvre concerne la

problématique de l'intégration de la Culture réunionnaise au tourisme et vise à définir, au niveau local, les modalités d'une véritable interaction entre les secteurs culture et tourisme.

Par ailleurs, compte tenu du champ traité, cette étude est menée en collaboration avec la commission 1 « Vivre ensemble ». Les auditions des différents acteurs du secteur culturel et touristique se sont donc poursuivies selon le calendrier suivant :

Mois	Dates	Institutions-organismes-Invités
JANVIER	Mercredi 28	Maison de la montagne : Axel HOAREAU & Fernand PAYET
FÉVRIER	Mercredi 11	AD2R : Mmes Françoise WONG-PIN (Directrice), Anne COBELLI (directrice du pôle formation et information des Hauts) et Cécile MARPIGA (chargée d'études)
	Mercredi 18	Danielle LE NORMAND (Saga du Rhum) & Catherine FRECAUT (Bourbon voyages, SNAV)
MARS	Mercredi 04	Guides « péi » :Dominick CERVEAUX & Clovis ETCHANDIAS
AVRIL	Mercredi 08	Office de tourisme intercommunal de l'Est : Eric MARIANNE (Directeur)
	Mercredi 22	Universitaires : Prosper EVE
	Jeudi 23 avril	Laurence TIBÈRE (sociologue, anthropologue)
JUILLET	Mercredi 01	Syndicat du sucre de La Réunion : Sylvie LE MAIRE
SEPTEMBRE	Mercredi 02	FRT : Gérard ARGIEU (Directeur) & Clément SUZANNE
	Mercredi 09	IRT : Patrick SERVEAUX (Président)
OCTOBRE	Mercredi 23	Les Jardins d'Héva Hôtel-restaurant : Alice DELIGEY
	Mercredi 28	Parc National de La Réunion : Jean-François BENARD (Directeur adjoint zone Ouest du PNR)
NOVEMBRE	Mercredi 18	Office de tourisme intercommunal de l'Ouest : Nadine MALECK-BERTRAND (Directrice)
DÉCEMBRE	Mercredi 9	Filière artisanat : Emmanuel LEMAGNEN

Chaque entretien d'une durée de deux heures a fait l'objet d'une fiche de synthèse reprenant les éléments de contexte, les forces et faiblesses et les propositions d'action exprimées au travers des questions suivantes :

- quel est votre regard/sentiment sur la relation tourisme et culture à La Réunion et son évolution ? sa prise en compte dans la stratégie touristique ?
- pour vous un « produit touristique » doit-il avoir un volet culturel et vice-versa (un volet culturel doit-il avoir un pendant touristique) ? pourquoi oui ou pourquoi non ?
- quelles sont les valeurs de la société réunionnaise à intégrer au tourisme ?
- quels sont les freins qui empêchent (eraient) l'inter-action tourisme-culture ?
- quelles préconisations suggérez-vous pour que l'interaction se fasse ? que faudrait-il éviter surtout de faire ?

À l'issue de cette série d'auditions, un point d'étape a été réalisé à travers une « pré-synthèse » de ces différents échanges. L'exploitation du contenu des entretiens préfigure le projet de plan du rapport. Les premiers constats établis lors de ce point d'étape ont permis de définir des éléments de « recadrage » concernant l'étude ainsi que les futures auditions à programmer.

2.5 Commission 5 « Cadre de vie »

« Environnement, biodiversité, patrimoine naturel, recherche »

En 2015, l'activité de la commission a été marquée par les dossiers suivants :

2.5.1 Les emplois verts

La commission a consacré les six premiers mois de l'année 2015 à la finalisation de la note sur les emplois verts. Compte tenu du contexte des élections régionales (fin d'année), le bureau a souhaité reporter la validation de cette note ultérieurement.

2.5.2 Saisine sur le SDAGE

Le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement a émis un avis sur le SDAGE ainsi que sur le programme des mesures pour la période 2016-2021. Son avis portait sur les quelques points suivants :

- préserver l'environnement et sauvegarder la santé de la population en améliorant la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ;
- développer les équipements structurels assurant la distribution de l'eau ;
- renforcer et pérenniser les politiques de la gestion locale ;
- susciter une prise de conscience de la population et des acteurs publics sur la fragilité de ce bien fongible ;
- et enfin, formuler des préconisations pour le prochain SDAGE.

2.5.3 Manifestation EEDD

Par ailleurs, dès le mois d'octobre, la commission a lancé la préparation de la manifestation EEDD, qui aura lieu du 1^{er} au 4 juin 2016 à Hell- Bourg sur la commune de Salazie. Ces journées auront pour objectif de permettre aux acteurs de se rencontrer, d'initier un espace de concertation en matière de EEDD, de travailler sur un projet collectif et de mobiliser les institutions sur l'importance d'inscrire un volet éducatif dans les politiques publiques

2.6 Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes »

L'essentiel des travaux menés par ce groupe ont porté, lors des saisines légales du Conseil régional, sur l'examen des documents budgétaires et comptables et la rédaction des avis correspondants.

Toutefois, il est à souligner également que ce groupe ad hoc a pris part à la rédaction des avis relatifs aux saisines spécifiques sur les fonds européens FEDER et FSE.

2.7 Groupe ad hoc « Audiovisuel et communication »

En 2015, le groupe de travail ad hoc « Audiovisuel et communication » a surtout poursuivi la gestion active du site du CCEE avec un personnel spécifiquement dédié. Ainsi, ont été mis en ligne pas moins de 44 articles et les indicateurs de visibilité du CCEE sont les suivants :

- un nombre de **30 630** visites sur l'année 2015 ;
- un maximum de **148** visites par jour ;
- une moyenne de **29** visites par jour ;
- un taux de popularité de **125 %**.

Par ailleurs, le site internet du CCEE a, dès novembre 2014, été le support des deux enquêtes en ligne sur la Grafi Kréol.

De plus, les actes sonores du colloque sur l'Éducation populaire ainsi que la version multimédia des 10 ans de la langue créole ont été mis en ligne sur le même site internet.

Concernant la page Facebook du Conseil de la culture, celui-ci comptabilise un total de **22** posts publiés sur l'année 2015 avec un nombre de visiteurs de l'ordre de **1469**.

Enfin, deux autres indicateurs illustrent également la visibilité du CCEE sur internet, à savoir : la présence du site du CCEE référencé en seconde position et le « Facebook » du conseil apparaissant en première place, sur la page du moteur de recherche « Google ».

3 . LES MISSIONS

En 2015, les missions du CCEE ont été les suivantes :

3.1 La conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte

Chaque année, les présidents des CCEE se retrouvent à Paris en conférence permanente pour faire le bilan de l'année écoulée, partager leur programme d'activités pour l'exercice en cours et traiter de questions communes relevant du fonctionnement, de l'évolution et de l'avenir des conseils.

En complément de ces sessions communes, les CCEE rencontrent, dans le cadre de cette conférence permanente des acteurs institutionnels et associatifs ou encore privés sur des sujets qui relèvent de leurs compétences.

Il est à souligner qu'en 2015, les CCEE ont ainsi eu rendez-vous avec :

- le Ministère de l'Outre-mer sur des questions relatives à leur évolution ;
- le Ministère de la culture pour échanger sur des problématiques relevant de la promotion et de la valorisation des cultures de l'Outre-mer au sein des programmes de France Télévision ;
- les représentants de la Fondation Nicolas HULOT afin de voir comment davantage travailler ensemble sur des sujets communs concernant l'environnement, la biodiversité et l'éducation à l'environnement et au développement durable. Il est à noter, par ailleurs, que les CCEE ont ainsi bénéficié de l'aide logistique de la Fondation pour co-rédiger et valider une lettre ouverte destinée au Président de la République française dans le cadre de la Cop 21 ;
- les représentants de la Ligue de l'enseignement et plus particulièrement les responsables de la « Diasporique » avec l'objectif de proposer des textes sur les Outre-mer qui pourraient être publiés au sein de cette revue ;
- les éditions Nathan sur la question de la place de l'histoire des Outre-mer dans les manuels scolaires et de son enseignement dans les programmes.

3.2 Les XIIIèmes Rencontres de la FRAAP – 5 et 6 juin 2015 à Reims

■ Présentation de la FRAAP

Fondée en 2001, la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens constitue la première organisation professionnelle représentant le secteur associatif indépendant des arts plastiques et visuels déployé sur l'ensemble du territoire national (Lerka étant la seule structure membre hors Hexagone). En 2015, elle répertorie 146 associations membres, dont 117 membres associés.

Porte-parole de ces acteurs, interlocuteur auprès des partenaires publics et privés, la Fédération travaille à la visibilité, la reconnaissance et la valorisation du rôle essentiel des associations d'artistes dans le secteur de l'art contemporain. Depuis plusieurs années le réseau est reconnu aussi bien par les collectivités locales que par l'État avec qui la FRAAP a signé en 2015 une convention d'objectif sur 3 ans. Elle participe activement à la reconnaissance et à la définition du « métier » d'artiste-plasticien tout en défendant le rôle et la fonction des collectifs et associations. Le Conseil d'administration reflète la diversité géographique et de projets des associations qui le composent.

Suite aux participations régulières du CCEE aux rencontres annuelles de la FRAAP, ses responsables attentifs aux travaux que mène la commission « Vivre ensemble » autour de la structuration du secteur art plastique à La Réunion, apportent expertises et conseils. Laurent MOSZKOWIZ, son vice-président, a ainsi été invité au séminaire à l'École supérieure d'art le samedi 11 octobre 2014. La qualité de ses interventions, dans ce cadre, ainsi que la synthèse qu'il nous a transmis ont permis d'enrichir les préconisations figurant dans l'état de la situation des arts plastiques à La Réunion.

■ Les rencontres de la FRAAP

Depuis 2003, les Rencontres organisées par la FRAAP se font sous forme de plate formes d'échanges des acteurs du secteur associatif des arts plastiques ; elles permettent d'interroger la structure et le fonctionnement d'associations gérées directement par les artistes-plasticiens mais également d'ouvrir des débats et des perspectives sur le développement du secteur des arts plastiques. Elles contribuent à la construction d'outils pratiques participant à la professionnalisation des responsables associatifs et des artistes-plasticiens.

Elles constituent des moments de partage, débats, réflexion, mutualisation des informations, et de mise en réseau pour toutes personnes intéressées. Elles sont coportées par l'ensemble des collectivités territoriales du territoire concerné, des associations membres et des acteurs culturels locaux.

C'est dans ce cadre que se sont tenues les 13^e Rencontres inter-associatives de la FRAAP, co-organisées par Atelier Hyperspace, Maison Vide et le Collectif Simone à Reims les 5 et 6 juin 2015. Lors de ces rencontres s'est tenue une table ronde traitant de l'avenir des associations d'artistes-plasticiens dans le paysage politique et économique actuel.

Ces journées ont également été favorables à la réalisation d'ateliers où il a été soulevé les problématiques suivantes :

- Comment faire comprendre le rôle essentiel des associations gérées par les artistes sur les territoires ?
- Quels outils et stratégies pour les associations lorsque les logiques comptables de l'intervention publique menacent leur survie ?

3.3 XXVI^e Rencontres interrégionales des langues et cultures – 29 au 30 septembre 2015

Cette année les Rencontres interrégionales des langues et cultures se sont déroulées du 29 au 30 septembre 2015 à la Maison de Bretagne à Paris 14^e. Des délégations d'Alsace, de Bretagne, de Guadeloupe, de Guyane, de Mayotte et de La Réunion y étaient représentées. Seule la Martinique était absente en raison de la préparation de la mise en place dans cette région d'une collectivité unique. Elles ont essentiellement porté sur :

- la ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires par la France ;
- la réforme territoriale et le redécoupage des régions ;
- la rencontre avec le ministère de l'Éducation ;
- la rencontre avec le ministère de la Culture.

➤ **S'agissant de la ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires :**

Pour rappel, depuis une quinzaine d'années, les États ayant intégré l'Union européenne (UE) devaient signer et ratifier cette charte. Parmi les États fondateurs de l'UE, seule la France s'est soustraite à cette obligation.

Quant à sa ratification par le Sénat, il a été précisé lors de ces rencontres que la garde des Sceaux, Christiane TAUBIRA, est chargée par le président de la République de produire une loi afin que cette ratification s'accorde avec la Constitution. Ce projet de loi correspond à l'engagement 56 du candidat François HOLLANDE. Toutefois des obstacles majeurs restent encore à lever.

Le Conseil d'État a prononcé le 30 juillet 2015 un avis défavorable concernant ce projet de loi arguant du fait qu'il oblige à une révision de la Constitution et que la remise en cause des articles 1, 2 et 3 bouleverse des principes constitutionnels qui sont un fondement du pacte social de la République.

La ratification introduirait, selon le Conseil d'État, une insécurité juridique en conférant des droits spécifiques à des « groupes » de locuteurs contredisant ainsi les principes d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi, d'unicité du peuple français et de l'usage officiel de la langue française.

➤ **S'agissant de la réforme territoriale et le redécoupage des régions :**

Les inquiétudes sont vives concernant la réforme territoriale et les incidences sur les langues et cultures de certaines régions. Plusieurs d'entre elles revendiquent « un statut pour nos pays, nos langues et nos cultures ». En effet, le redécoupage des régions influence beaucoup les militants culturels. Les cas de la Bretagne et de l'Alsace sont particulièrement cités car ces deux régions ont par exemple créé leurs conseils culturels qui sont en fait des institutions régionales.

De plus, les séances de travail entre la DGLF-LF³ et les régions, ont donné lieu à la présentation d'un rapport interrégional traitant de l'action des collectivités territoriales en matière de pluralité linguistique.

Il est à souligner que la Région de Bretagne octroie huit millions d'euros en faveur de la langue et de la culture régionale à des acteurs qui ont su se structurer.

➤ **S'agissant de la rencontre avec le Ministère de l'éducation :**

Les délégations en présence ont été accueillies au ministère de l'Éducation nationale par Jérôme TEILLARD, directeur-adjoint de cabinet du ministre et par Raphaël BRIOT, membre du cabinet.

Les CCEE ont jugé positive l'écoute du ministère sur la question du contenu des programmes scolaires, notamment la place de l'histoire de l'Outre-mer. Les interlocuteurs s'accordent à dire que l'Histoire :

- sert principalement à construire l'identité d'un pays,
- se transmet à partir de faits relevant de l'environnement d'un territoire,
- doit proposer, dans le cadre de la transmission, une articulation entre le régional et le national.

Concernant la place de l'Histoire locale dans les programmes, les régions ultramarines et hexagonales sont également concernées. Aussi, le travail mené par les CCEE intéresse beaucoup les autres régions.

La délégation a aussi rencontré Éric FAVEY, de la Ligue de l'enseignement qui travaille avec le ministère de l'Éducation nationale sur la question des programmes scolaires.

³ Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Raphaël BRIOT, du pôle pédagogique du cabinet, a exposé un travail actuellement en cours concernant :

- l'Histoire dans les programmes des cycles 1, 2 et 3,
- les points identifiés par les CCEE,
- la réflexion sur « une édition » des classiques.

L'enjeu étant de stabiliser les programmes nationaux et de prendre en compte les problématiques des régions d'Outre-mer.

De cette rencontre, il ressort que les conseils pourront être invités, dans le cadre du Salon européen de l'Éducation, à des séances de travail pour traiter du contenu des programmes scolaires.

➤ **S'agissant de la rencontre au ministère de la Culture :**

Le ministère a renouvelé son soutien pour :

- une éducation artistique et culturelle tout au long de la vie ;
- une meilleure reconnaissance de pratiques amateurs ;
- un patrimoine culturel, en développant le concept de cité historique pour mieux protéger les bâtiments classés.

Les prochaines rencontres se tiendront en Guadeloupe pendant le « mwa kréol ».

4. LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DU CCEE

Outre les représentations mentionnées précédemment, le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- Conseil d'administration du Parc national de La Réunion ;
- Comité de pilotage de la charte du Parc national de La Réunion ;
- Conseil de la Faculté des lettres et des sciences humaines ;
- Conseil académique de la vie lycéenne ;
- Comité de pilotage « Réalisation d'un atlas des paysages de La Réunion » / DIREN ;
- Comité régional d'évaluation (réunion de constitution) ;
- Comité stratégique du Conseil interministériel de l'Outre-mer ;
- Comité d'experts et d'évaluation des GAL (programme LEADER).

Le CCEE a également participé aux Assemblées générales, aux Conseils d'administration et Bureaux des organismes suivants :

- ADCAM ;
- Agence film Réunion ;
- AREP ;
- Association les Pti débrouillards ;
- Association Tikouti ;
- CEMEA ;
- Cercle philosophique réunionnais ;
- Club animation et prévention ;
- Comité régional pour l'information économique et sociale de La Réunion ;
- CROMS ;
- CROS ;
- Énergie Réunion SPL ;
- GRANDDIR ;
- IRT ;

- JPA ;
- Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion / USEP / UFOLEP ;
- Lofis la lang kréol ;
- PNR ;
- PRMA ;
- Qualitropic ;
- Régie d'enseignements artistiques du TCO.

ainsi qu'aux manifestations ci-après :

MOIS	OBJET
janv.-15	SAR-7 « Dynamiques territoriales, analyse des besoins, stratégies d'action »
janv.-15	Séminaire de prévention et de lutte contre l'illettrisme
févr.-15	Conférence sur la Loi de finances 2015
févr.-15	Second comité de pilotage de l'étude sur le métier d'animateur culturel
févr.-15	Comité de suivi « Nuits sans lumière »
févr.-15	COFIL de l'étude s/le métier d'animateur culturel
févr.-15	Vernissage de l'exposition « 6 mois de concours d'architecture » consacrée à la réalisation de la centralité de Beauséjour
févr.-15	Entretien des candidats_Marché n° REA-2014-1
mars-15	Copil sur le patrimoine
mars-15	Vernissage de l'exposition « Terre-Sainte – entre hier et demain »
mars-15	Audition des représentants de l'ARS sur l'expérimentation PLEXUS relative à la mise en œuvre de la plateforme d'échanges pour les nouveaux usagers des TIC en matière de santé
avr.-15	Réunion de travail : présentation par la préfecture des fiches FSE
avr.-15	Festival du film scientifique
avr.-15	Réunion de restitution dans le cadre de la mission d'études et d'assistance pour l'évaluation préalable à la révision du SCOT Ouest
avr.-15	Réunion du Conseil académique de la vie lycéenne (C.A.V.L.)
avr.-15	Réunion PO-FSE
avr.-15	Rendu de l'étude/diagnostic sur les équipements et les sites sportifs de pleine nature de La Réunion
avr.-15	Audience solennelle en présence de M. Didier MIGAUD, Pdt de la Cour des comptes
avr.-15	Évaluation du CPRDF : groupe de travail thématique « Le partenariat au service de la mise en cohérence des acteurs et des dispositifs »
avr.-15	Colloque sur la justice restaurative
avr.-15	Colloque sur la justice restaurative
avr.-15	Réunion technique FEDER

MOIS	OBJET
avr.-15	Réunion technique FSE dont IEJ
avr.-15	Comité national de suivi : séance plénière
mai-15	Lancement du programme opérationnel européen pour la période 2014-2020
mai-15	Rencontre avec M. le Préfet dans le cadre du colloque inter-CCEE
mai-15	Atelier « Transport » dans le cadre de l'élaboration d'une programmation pluriannuelle de l'énergie »
mai-15	Atelier « Energies renouvelables et stockage »
mai-15	Le village « Art des Plaines »
mai-15	Présentation de la programmation pluriannuelle de l'énergie par le CR
juin-15	Vernissage de l'exposition « Arbres endémiques »
juin-15	Forum de l'insertion à Saint-Louis
juin-15	Ouverture du nouveau Musée de Stella Matutina
juin-15	Réunion d'installation du Collège consultatif du Syndicat mixte de transports de La Réunion
juin-15	Séance plénière du comité de bassin
juin-15	Vernissage de l'exposition « TANLONTAN » peintures d'André Béton
juin-15	Les Rendez-vous de la jeunesse
juin-15	Comité de suivi « Pollution lumineuse »
juin-15	Réunion du GEIR
juin-15	Plénière des Journées de rencontres professionnelles autour du thème « Spectacle vivant et réforme territoriale de La Réunion »
juin-15	Remise des prix du concours Zerbaz pei 2015
juin-15	Les Journées de rencontres professionnelles autour du thème « Spectacle vivant et réforme territoriale à La Réunion » - Atelier « Communes »
juin-15	Plénière des Journées de rencontres professionnelles autour du thème « Spectacle vivant et réforme territoriale de La Réunion »
juin-15	La Réunion célèbre Madagascar
juil.-15	Observatoire énergie
juil.-15	Vernissage de l'exposition « Animal »
juil.-15	Atelier de GRANDDIR
juil.-15	La Réunion célèbre Madagascar
août-15	Célébration de l'Eid
août-15	Formation de nouveaux membres du Comité de bassin Réunion

MOIS	OBJET
août-15	Plan d'Actions pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau des Hauts et des zones isolées – Comité de pilotage n°1
août-15	Mise en place d'une démarche prospective sur le thème des relations entre La Réunion et l'Afrique du Sud à l'horizon 2040
août-15	2ème Journée des associations
août-15	Rencontre du nouveau délégué à la langue française et aux langues de France, monsieur Loïc DEPECKER
sept.-15	Matinée de Communication et d'information sur l'évaluation des dispositifs de lutte contre l'illettrisme de la Collectivité régionale
sept.-15	Rentrée de la 1ère promotion de l'IRMSOL
sept.-15	Présentation du SRF2S
sept.-15	Présentation de l'état des lieux sur les compagnies chorégraphiques de La Réunion sur la période 1993-2013
sept.-15	Conférence « Des stratégies associatives pour une reconfiguration de l'action publique » de Jean-Louis LAVILLE
sept.-15	COBATY Bourbon : conférence sur la thématique de la transition énergétique animée par Michel ROCARD
sept.-15	COBATY Bourbon : conférence sur la thématique de l'Économie bleue animée par Michel ROCARD
oct.-15	Réunion du GEIR
oct.-15	Réunion dans le cadre de la démarche prospective sur le thème des relations entre La Réunion et l'Afrique du sud à l'horizon 2040
oct.-15	Invitation à la conférence « Les Révélations de Jules Hermann »
oct.-15	Atelier « Vision des habitants » sur les paysages de Salazie organisé par les Jardins d'Héva
oct.-15	Comité local de suivi
oct.-15	Commission de suivi environnemental du SAR 2011
nov.-15	Séance plénière du comité de bassin
nov.-15	Table ronde sur le thème « Et pourquoi pas un numérique libre, décentralisé, éthique et solidaire à La Réunion ? »
nov.-15	Inauguration de l'exposition permanente de la Maison du Parc « La Réunion, île de nature, cœur des hommes »
nov.-15	Association des bibliothèques de France : remise de diplôme de session 2014-2015, auxiliaire de bibliothèque suivie d'une matinée professionnelle
nov.-15	Atelier 3 dans le cadre de la prospective Réunion-Afrique du Sud 2040
nov.-15	Journée thématique dédiée à l'Éducation populaire
nov.-15	9ème édition des journées de l'éducation et la promotion de la santé
nov.-15	9ème édition des journées de l'éducation et la promotion de la santé
déc.-15	Pollution lumineuse : réunion préparatoire

ANNEXES

Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement

Détail des crédits pour l'exercice 2015

IMPUTATION	INTERVENTION	N° ENV	LIBELLES	BP 2015
INVESTISSEMENT				
900-023-2031	20150403	14621	Études et recherches	2 000
900-023-205	20150404	14623	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	1 800
900-023-21838	20150405	14624	Autres immobilisations corporelles	7 500
900-023-2188	20150406	14625	Autres matériels techniques	700
Total Investissement				12 000

FONCTIONNEMENT				
930-023-6041	20150407	14512	Achats d'études	1 000
930-023-60623	20150408	14513	Fournitures consommées	3 000
930-023-60631	20150409	14514	Fournitures d'entretien	1 500
930-023-60632	20150410	14515	Fournitures de petits équipements	2 300
930-023-6064	20150411	14516	Fournitures administratives	4 000
930-023-611	20150412	14518	Contrats de prestation de services avec les entreprises	3 400
930-023-61351	20150413	14519	Location de matériel de transport	800
930-023-61358	20150414	14520	Location de matériel	1 000
930-023-6156	20150415	14522	Maintenance	1 000
930-023-6182	20150416	14524	Documentation Générale et technique	
			<i>Acquisition d'ouvrages</i>	2 000
			<i>Acquisition CD/DVD</i>	2 000
			<i>Abonnements</i>	2 000
930-023-6185	20150417	14527	Frais de colloques et séminaires	50 000
930-023-6231	20150418	14528	Annonces et insertions	4 000
930-023-6234	20150419	14529	Frais de réception	8 000
930-023-6236	20150420	14530	Catalogues et imprimés	35 000
930-023-6238	20150421	14531	Publicité, publication, relations publiques – Divers	2 000
930-023-6245	20150422	14613	Frais de transport ds le cadre manif	1 000
930-023-6261	20150423	14614	Frais d'affranchissement	200
930-023-6262	20150424	14615	Frais de télécommunications	500
930-023-6281	20150425	14616	Cotisation d'adhésion à des associations	300
930-023-65221	20150251	14617	Indemnités de fonction AA 20150012	502 000
930-023-65225	20150426	14619	Frais de formation des Conseillers	1 000
930-023-65228	20150427	14620	Frais supplémentaires (élus)	1 000
930-023-617	20150428	14627	Études et recherches	41 000
930-023-65222	20150252	14628	Indemnités de mission et déplacement AR 20150065	60 900

Total Fonctionnement**730 900****Total Budget CCEE****742 900**

LISTE DU MATÉRIEL ACQUIS EN 2015

TYPES DE MATÉRIELS	QTÉ
MATÉRIEL INFORMATIQUE	
Batterie portable et connecteur 10,8V 5200mAH	1
Adaptateur USB3 vers HDMI TRENDNET TU3	1
Imprimante couleur LASER HP LJ Pro CP 1025	1
Clé USB 32 gigas	15
Cordon DVI-D SL mâle/HDMI mâle	1
Câble HDMI 1,4 mâle/mâle 1,8M GOLD	1
Câble HDMI mâle/mâle AA Display Port 1,1	1
ÉLECTROMÉNAGER	
Cafetière électrique PHILIPS	2
VAISSELLE	
Fourchettes	30
Petites cuillères	30
Couteaux	30
MOBILIER	
Meuble bas	1
Armoire à rideaux haute	3
Vestiaire	1
DIVERS	
Distributeur de papiers essuie-mains	4

Annexe n° 3

Liste des instances de travail et leur composition

NOM	Assemblée plénière	Bureau	Bureau restreint	C1	C2	C3	C4	C5	Groupe ad hoc "Affaires financières et européennes"	Groupe de travail « Éducation populaire CCEE/CESER »	Groupe de projet « LanKRéol »	Groupe de travail « Culture et tourisme »	Groupe de travail « Développement Du langage »	Groupe de travail « Égalité réelle à La Réunion »	Groupe de travail « Réflexions sur les réparations des conséquences de l'esclavage »
BEAULIEU Jean François	VP	VP	VP			M	M		M	M				M	
BELVISÉE Max	M			M		R				M					M
BERTIL Thierry	M	M		M								M			
BES DE BERC Séverine	M							M							
CARRERE Dominique	VP	VP	VP	M		M				M	M	M		M	M
CASSIRAME Georges	M						M	P	M					M	
CASTAINGT Sophia	M				M										
DARENCOURT Annie	VP	VP	VP	M				R			M	M			M
DU VIGNAUX Antoine	M			M		VP				M					M
FERRERE Geneviève	M				M										
FONTAINE Guy	VP	VP	VP		M							M	M		M
FONTAINE James	M														
FONTAINE Philippe	VP	VP	VP			M	VP			M		M			
FONTANO Vincent	M			R			M	M			M			M	
GERARD Gilbert	M														
GUEZZELLO René-Claude	M				M										
HOAREAU Armand	M				P								M		
HOAREAU Axel	M						R	M				M			M
JUPPIN DE-FONDAUMIÈRE Fabrice	M	M			VP	M							M	M	
LAVAUD Agnès	M	M					P					M			
MICHEL Virginie	M			P											
MOUROUVIN Joseph	M	M		M											M
MOUTOU Henry-Claude	M			M							M				
PICARDO Dominique	VP	VP	VP	M					M					M	M
RAMCHETTY Roger	P	P	P		M	M									M
ROGER Laurent Éric	M	M			R								M		
SEETHANEN Darmapalah	VP	VP	VP							M					
SIEGMUND Bertrand	M						M	M						M	
SOUPRAYENMESTRY Patrice	M					M				M				M	M
SURJUS Gisèle	M				P					M				M	
TARNUS Gisèle	VP	VP	VP				M	VP						M	M
VAUTHIER Alain-Marcel	M	M			VP			M							
VITRY Suzelle	M				M										

P : Président VP : Vice-président(e) R : Rapporteur M : Membre



Résolution de l'Étang-Salé à l'Île de La Réunion Colloque inter CCEE sur l'éducation populaire de mai 2015

Réunis en colloque autour de l'éducation populaire à l'Étang-Salé (île de La Réunion), avec la participation de Christian MAUREL (historien, sociologue et penseur de l'éducation populaire) et de Nicolas SADOUL (secrétaire national de la Ligue de l'enseignement délégué à la Laïcité, rapporteur national de la question sur la refondation de l'éducation populaire. au congrès 2013 de la Ligue de l'enseignement), en présence de plus de deux cents représentants associatifs, du maire de la ville, de représentants du conseil économique, social et environnemental régional, du conseil départemental, du conseil régional de la Réunion et de l'État,

- . **considérant** le caractère durable de la "crise" économique, sociale et culturelle avec pour corollaire un bouleversement sociétal planétaire ;
- . **considérant**, à l'heure où 1% de la population détient 50% des richesses mondiales¹, que les inégalités économiques extrêmes exacerbent les tensions sociales et ont des conséquences négatives sur les fondamentaux du développement durable et maîtrisable que sont la culture, l'éducation et la préservation du cadre de vie ;
- . **considérant** l'accroissement sans cesse grandissant des inégalités en matière d'accession aux savoirs, remettant chaque jour un peu plus en cause le vivre ensemble et le faire société ;
- . **considérant** la crise de légitimité qui affecte la démocratie représentative et l'incapacité des gouvernements à restaurer une dynamique de confiance chez le citoyen ;
- . **considérant** l'incapacité des États à se dégager de la prévalence du tout financier et de l'accroissement du déséquilibre des finances publiques ;
- . **considérant** que le développement fulgurant du numérique ouvre des perspectives dont nous n'avons pas encore pris la pleine conscience, mais modifie radicalement les rapports aux savoirs, au travail, à la pédagogie, à la communication interindividuelle - au point d'imposer la construction d'un nouveau modèle de société ;
- . **considérant** la réduction des missions dévolues par les décideurs institutionnels à l'éducation populaire la cantonne à des réponses "ciblées" en direction de publics "spécifiques", lui faisant perdre de vue l'approche globale qui est l'essence de son action ;
- . **considérant** la volonté² de co-production de dispositifs d'intérêt général et l'élaboration d'un droit du partenariat entre l'État, les collectivités territoriales et les associations pour permettre l'émergence de nouvelles formes de vie démocratique et une plus grande pertinence des politiques publiques.

¹ Source OCDE

² manifestée au travers de la signature, en 2014, d'une charte d'engagements réciproques entre l'État et les associations

Nous, représentants des conseils de la culture, de l'environnement et de l'éducation de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et de la Réunion,

conscients :

- de l'impérieuse nécessité de transformer ce monde – en constante mutation, en perte de repères et qui ne peut rester en l'état - et du fait qu'il revient aux hommes de prendre collectivement en main leur destin ;
- de la certitude qu'il incombe à l'éducation populaire :
 - de produire du sens, pour construire une communauté de destin nourrie de nos diversités culturelles et linguistiques,
 - de conscientiser, pour rétablir une égalité dans les interactions qui s'opèrent entre les individus et entre individus et systèmes,
 - d'émanciper, pour aboutir à une réelle transformation des rapports sociaux ;
- du fait qu'une éducation populaire refondée œuvre à l'élaboration d'un nouveau contrat social permettant à l'humanité d'écrire une page nouvelle et plus heureuse de son histoire.

Préconisons :

- la mise en œuvre, au niveau national, d'États généraux de l'éducation populaire,
- le renforcement de la contribution de l'éducation populaire à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en direction de la jeunesse et des populations en demande :
 - au niveau national, au travers du partenariat entre les acteurs de l'éducation populaire et les pouvoirs publics ;
 - au niveau local, par le développement de plate-formes associant les acteurs publics de la dynamique sociale et les acteurs de l'éducation populaire.
- l'élaboration de mesures législatives encadrant les modes de financements publics, valorisant la contribution des associations d'éducation populaire à l'intérêt général.

Un monde nouveau est vraisemblablement en train de naître dans l'ancien. L'éducation populaire et les citoyens qui y sont engagés entendent pleinement contribuer à cet heureux événement.

Pr le CCEE Guadeloupe
Le Président
Jean Jacques JEREMIE



Pr le CCEE Guyane
Le Président
Jean Pierre BACOT



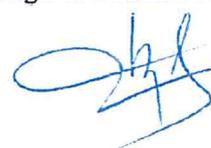
Pr le CCEE Martinique
Le Président
Gérard LACOM



Pr le CCEE Mayotte
Le Président
Madi VITA



Pr le CCEE Réunion
Le Président
Roger RAMCHETTY



Île de la REUNION					
Colloque Inter CCEE 2015					
GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE - MAYOTTE - LA REUNION					
Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social !					
26 au 28 mai - Hôtel FLORALYS – Étang-Salé-les-Bains					
Mardi 26 mai		Mercredi 27 mai		Jeudi 28 mai	
THEATRE DES SABLES		HÔTEL FLORALYS		HÔTEL FLORALYS	
08h00-09h00 : Accueil		08h00-09h00 : Accueil		08h00-09h00 : Accueil	
09h00-10h30 : Ouverture		09h00-10h30 : Débats / ateliers		09h00-10h30 : Débats / ateliers	
100	Interventions des élus et organisateurs (M. Le Préfet, Pdt Conseil Régional, Pdt Conseil Départemental, Présidents des CCEE, Maire de l'Étang-Salé)	200	EEDD et Éducation populaire : un projet participatif pour nos territoires.	300	Le tourisme pour tous, porteur des valeurs de l'Éducation populaire.
		201	Éducation populaire et art impliqué.	301	Le périscolaire : l'Éducation populaire en complémentarité de l'École !
10h30-10h45 : Pause		10h30-10h45 : Pause		10h30-10h45 : Pause	
10h45-12h15 : Tribune		10h45-12h15 : Tribune		10h45-12h15 : Débats/ateliers	
110	l'Éducation populaire : définitions, courants historiques, enjeux actuels – Christian MAUREL	210	Faire société par l'Éducation populaire – Nicolas SADOUL	310	Médias : quelle part d'Éducation (populaire) dans la course à l'information et à l'audimat ?
HÔTEL FLORALYS		HÔTEL FLORALYS		HÔTEL FLORALYS	
12 H 30 - 13 H 45 : Déjeuner		12 H 30 - 13 H 45 : Déjeuner		12 H 30 - 13 H 45 : Déjeuner	
14H00-15H30 : Communications		14H00-15H30 : Débats / ateliers		14H00-15H00 : Restitution	
120	Les Profils de l'Éducation populaire aujourd'hui dans chaque territoire - Partie 1 - Guadeloupe, Guyane, Martinique	220	Converser avec bébé, un impératif d'éducation !	320	Parole aux rapporteurs
		221	Éducation populaire et Numérique : un rapprochement inévitable.		
15h30-15h45 : Pause		15h30-15h45 : Pause		15h00 – 15h15 : Pause	
15H45-17H15 : Communications		15H45-17H15 : Débats/ateliers		15H15-17H15 : Table ronde	
130	Les Profils de l'Éducation populaire aujourd'hui dans chaque territoire - Partie 2 - Mayotte, La Réunion	230	Éducation populaire et illettrisme : les « Cases à Lire », un exemple de l'EP en action.	330	Initiatives citoyennes et politiques publiques dans les Outre-mer, quelle convergence pour une société émancipée ?
		231	Éducation populaire et accompagnement financier.		
				17H15 – 18H00 : Clôture	
				340	Parole aux organisateurs
18h00-19h00 : Parole du soir		18h00-19h00 : Parole du soir			
140	L'appel des conseils consultatifs en faveur de l'Éducation populaire.	240	De l'Éducation populaire... sans le savoir !	350	Attention : cette grille est arrêtée à la date du 29 avril. Elle est susceptible de modifications.

TABLE DES SIGLES

- ADEME	: Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AGEFIPH	: Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- AGESCA	: Association de gestion des centres de santé de Grenoble
- AMDR	: Association des maires de La Réunion
- ANLCI	: Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- APEPS	: Association des parents d'élèves du primaire au supérieur
- APIED	: Association pour l'insertion des enfants différents
- AREP	: Association réunionnaise d'éducation populaire
- ARFAMHP	: Association réunionnaise des familles et des amis des malades handicapés psychiques
- ARVISE	: Association régionale pour la valorisation des initiatives socio-économiques
- AVEC	: Accompagnement à la vie sociale, à l'enfance et à la citoyenneté
- CAF	: Caisse d'allocations familiales
- CCAS	: Centre communal d'action sociale
- CCIR	: Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- CEVOI	: Centre d'études du vivant de l'océan Indien
- CEVU	: Conseil des études et de la vie universitaire
- CINOR	: Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
- CIREST	: Communauté intercommunale Réunion Est
- CIRILLE	: Centre interinstitutionnel de ressources sur l'illettrisme
- CIVIS	: Communauté intercommunale des villes solidaires
- CPRDFP	: Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles
- CRAJEP	: Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- CRDP	: Centre régional de documentation pédagogique
- CRES	: Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CROS	: Comité régional olympique sportif
- CROMS	: Comité régional des offices municipaux des sports
- DEFIT	: Association de défense des professionnels indépendants du tourisme
- DIECCTE	: Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DIREN	: Direction régionale de l'environnement
- DTEFP	: Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
- ESPE	: École supérieure du professorat et de l'éducation
- FCPE	: Fédération des Conseils de parents d'élèves
- FLAREP	: Fédération des langues régionales dans l'enseignement public
- IRT	: Île de La Réunion tourisme
- JPA	: Jeunesse au plein air
- LE-FOL	: Ligue de l'enseignement – Fédération des œuvres laïques de La Réunion
- OTI	: Office du tourisme intercommunal de l'Est
- PARLER	: Parler apprendre réfléchir lire ensemble pour réussir
- PMI	: Protection maternelle infantile

- PNR : Parc national de La Réunion
- PREDIS : Plan régional d'élimination des déchets industriels
- PREDAMA : Plan régional d'élimination des déchets autre que ménagers et assimilés
- RILC : Rencontres interrégionales des langues et cultures
- SYPRAL : Syndicat professionnel des activités de loisir
- SNAV : Syndicat national des agents de voyage
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- TFUE : Traité de fonctionnement de l'union européenne
- TNT : Télévision numérique terrestre
- UCOI : Université de la communication de l'océan Indien
- UDIR : Union pour la défense de l'identité réunionnaise
- UHR : Union des hôteliers de La Réunion
- UMIH : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
- UNCCAS : Union nationale des centres communaux d'action sociale
- USEP : Union sportive de l'enseignement premier degré

